

Littérature

Charline Effah de passage au Club Lyre

F.B.E.M

Libreville/ Gabon

LE Club Lyre a reçu, samedi dernier, dans le cadre de ses activités, l'écrivaine gabonaise Charline Effah, à l'Université Omar-Bongo (UOB), où cette amicale tient présentement ses réunions. Le Club Lyre étant, pour rappel, une "structure associative ouverte à tout passionné de littérature, universitaire ou non universitaire". Son objectif premier est de "faire connaître et faire aimer le livre, peu importe la discipline", a noté son principal responsable, Rodrigue Ndong. Aussi convie-t-il, chaque mois, un écrivain, dans le cadre d'un "entretien".

C'est ainsi que Charline Effah, installée en France, est venue échanger sur son dernier roman intitulé "N'être", paru en 2014, aux éditions "La Cheminante". Ce roman ? C'est un texte qui parle d'un amour contrarié entre une mère et sa fille. L'œuvre connaît un succès grandissant. Ce qui conforte son auteur, et partant la littérature gabonaise aujourd'hui en bonne place dans le circuit du livre à l'international. "N'être" ayant été en lice pour de nombreux prix à travers le monde depuis sa parution. Il a même reçu le prix du Mérite de catégorie littérature à Bruxelles (Belgique) en 2015. Une belle trajectoire pour cette femme originaire de Minvoul, dans le Woleu-



Photo : F.B.E.M

Charline Effah (g.), au cours de l'entretien, samedi dernier.

Ntem. Charline Effah dit avoir été inspirée par l'enseignante et écrivaine Honorine Ngou, lors de son passage à la Faculté des Lettres Modernes, à l'UOB. Questionnée sur ce qui fait, selon elle, la particularité de "N'être", elle a expliqué que c'est un roman dans le-

quel elle a mis "sa musicalité intérieure..." pour faire de "N'être", en définitive, un texte tantôt intime, tantôt métaphysique et philosophique. "Un roman qui vaut le détour", ont estimé, pour leur part, ceux des nombreux participants qui l'ont déjà lu.

Charline Effah a profité de cet entretien pour donner de sages conseils aux jeunes écrivains gabonais. Dont certains étaient présents samedi dernier. Leur conseiller, notamment, de faire toujours le bon choix quant aux maisons d'édition. « Plus la maison d'édition sera importante et sérieuse, plus votre œuvre aura l'opportunité de figurer dans de grandes librairies à travers le monde, et sera en lice pour de grands prix (...) C'est à ce niveau qu'il faut travailler, car je sais que la qualité, nous l'avons », a-t-elle affirmé. Notons que "N'être" est le deuxième roman de Charline Effah. Le premier était: "Percées et chimères", paru en 2011 aux éditions "Jets d'encre".

Education/Mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD) numéro 4

Comment assurer une école de qualité et accessible à tous ?

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Cadres des ministères en charge des questions éducatives, partenaires sociaux et représentants d'ONG étaient réunis, vendredi au bureau Unesco, pour examiner cette préoccupation, dans la perspective d'une mise en place d'un plan d'action sectoriel.

LES cadres des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur ainsi que de la Formation technique et professionnelle étaient réunis vendredi matin au bureau Unesco (Organisations des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Ce, dans le cadre d'un atelier tech-

nique auxquels prenaient également part les partenaires sociaux et les responsables d'organisations non gouvernementales. Objectifs : vulgariser, rendre mieux compréhensible et accessible l'ODD (Objectif de développement durable) n°4, afin de déboucher sur la mise en place d'un plan d'action sectoriel. "Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie", est le principe énoncé par cet ODD n°4. Cependant, le rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous (EPT) 2015 révèle qu'aucun pays en Afrique centrale n'a encore réussi à atteindre cet objectif, en dépit de tous les efforts consentis. Spécialiste de l'éducation,



Photo : F.A.

Les travaux sont initiés par le bureau Unesco, en collaboration avec les ministères en charge des questions d'éducation.

SérAPHINE Memine Me Zue a indiqué, au cours de la cérémonie d'ouverture des travaux, que « la qualité de l'éducation reste faible et se caractérise par un taux d'achèvement en dessous de 65 (loin de l'objectif visé qui est de 100%). En plus, la pénurie d'enseignants est toujours d'actualité, le recrutement de personnes

non qualifiées est monnaie courante, et le cumul d'un statut peu élevé et d'une faible rémunération entraîne une rotation élevée des effectifs préjudiciables aux résultats d'apprentissage.» Du coup, les disparités existant entre les États ont conduit la communauté de l'éducation planétaire à élaborer un programme de

formation unique et renouvelé, à savoir "l'éducation 2030". Entièrement inscrit dans l'ODD n°4, ce cadre d'action envisage donc de définir des politiques et plans intersectoriels à l'horizon 2030, afin d'éliminer les obstacles sociaux, culturels et économiques qui privent des millions d'enfants d'une éducation et d'un apprentissage de qualité. "Education 2030" vise à soutenir les actions menées par les pays. Mais pour un maximum d'efficacité, les mécanismes devront être inclusifs, participatifs et transparents. Il ne reste donc plus qu'à attendre les conclusions de ces travaux et l'orientation qu'ils apporteront dans la mise en œuvre de cet ODD n°4.

Droits d'auteur

Le logiciel Wipocos pour la gestion de œuvres des l'esprit

C.O.

Libreville/Gabon

Un atelier de formation a eu lieu récemment au Musée national, en présence des responsables du ministère de la Culture et des artistes.

SOUS l'égide de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts, un atelier de formation s'est tenu récemment au Musée national au sujet de l'acquisition, l'installation et la gestion d'un logiciel lié aux droits d'auteur : Wipocos. Plusieurs cadres du ministère de la Culture et des artistes y ont pris part.

En ouvrant les travaux, le ministre délégué Jean Olivier Koumba Mboumba a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite du partenariat établi depuis 2014 entre le gouvernement gabonais et l'OMPI. « Ce partenariat a permis au ministère de la Culture, au Bugada (Bureau gabonais du droit d'auteur) et à l'OMPI d'organiser, en septembre 2015, le premier séminaire consacré aux droits d'auteurs et aux droits voisins, afin de trouver des solutions appropriées au dossier Droits d'auteurs au Gabon », a-t-il rappelé. Pour le membre du gouvernement, il s'agissait là, pour les acteurs des œuvres de l'esprit, d'échanger avec les responsables du Bugada et de l'OMPI sur la mise en place effective des droits



Photo : Chris OYAME

Le ministre délégué Jean Olivier Koumba Mboumba (c) ouvrant les travaux de l'atelier.

d'auteurs gabonais. C'est donc pour répondre à l'exigence de garantir à tous de la jouissance pleine et entière de leur droits que l'OMPI met à la disposition du Bugada le logiciel Wipocos, qui est un outil de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Le ministre délégué a présenté l'initiative comme une sorte de plate-forme numé-

rique visant à rationaliser le recensement des œuvres musicales protégées dans les pays africains, en aidant les créateurs de ces pays à obtenir une rémunération pour l'utilisation de leurs œuvres, grâce à un système simplifié et normalisé d'enregistrement des droits. Après avoir énuméré les raisons de la création du Bugada et ses nobles missions, Koumba Mboumba estime

que cette structure doit, de ce fait, disposer d'outils de pointe pour atteindre ses objectifs. Il a, alors, invité les acteurs concernés à s'appropriier tous les enseignements donnés au cours de cet atelier. Avant lui, le conseiller principal de l'OMPI, Simon Ouedraogo, a magnifié la richesse de la créativité gabonaise. Affirmant qu'il y a également des revenus que tout le monde peut tirer des œuvres créées aux niveaux national et international. Aussi, pour lui, le monde allant dans le tout numérique, notre pays n'échappe pas à cette logique. C'est pour cette raison que le Bugada se dote du système informatique Wipocos, dont l'utilisation pratique et technique devrait être enseignée aux agents.

Ici et ailleurs

Justice

• Le ministre visite les juridictions provinciales



Photo : SNN

A la tête d'une délégation composée, entre autres, des différents maillons de son département et des représentants des syndicats sous tutelle, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits humains, Alexis Boutamba Mbina, entame, dès aujourd'hui, par Oyem, le chef-lieu du Woleu-Ntem, une tournée qui le conduira dans l'ensemble des juridictions du Gabon.

Cette initiative, encouragée par les plus hautes autorités du pays, a un principe directeur d'"inventorier les différents maux qui minent le système judiciaire gabonais". Pour permettre au membre du gouvernement d'avoir une meilleure lisibilité des difficultés et autres manquements qui touchent ce secteur d'activités très sensible. Mais dont les juridictions provinciales éprouvent d'énormes difficultés à fonctionner normalement.

Demain, la délégation ministérielle quitte Oyem pour Makokou (Ogooué-Ivindo). Elle se rendra ensuite à Franceville (mercredi), puis à Koula-Moutou (jeudi). Elle regagne Libreville, vendredi prochain, avant la reprise de la seconde phase. Nous y reviendrons.

Grippe aviaire

• 210 000 volailles abattues

Le Japon a commencé à abattre 210.000 volailles sur l'île septentrionale d'Hokkaido pour tenter de contenir une nouvelle épidémie de grippe aviaire hautement contagieuse, le virus H5, qui a été détecté dans plusieurs élevages à travers le pays, ont annoncé, hier, les autorités. Il s'agit de la cinquième campagne d'abattage massif depuis le début de l'hiver au Japon.

Rassemblés par C.G. K.